

# Visions, songes et apparitions en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle

Stéphan Martel

Number 118, Summer 2014

La vie religieuse en Nouvelle-France. Mentalités, croyances et pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72105ac>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

## ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Martel, S. (2014). Visions, songes et apparitions en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle. *Cap-aux-Diamants*, (118), 22–25.

# VISIONS, SONGES ET APPARITIONS EN NOUVELLE-FRANCE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

par Stéphan Martel

Les sources de la Nouvelle-France témoignent ici et là d'événements pour le moins surprenants, étranges : prodiges, apparitions mystérieuses, pressentiments, visions et songes surnaturels, possessions et autres diableries. Que peut faire l'historien de tels récits qui cadrent difficilement dans le schéma d'une explication rationnelle des événements du passé? Doit-il les reléguer au domaine folklorique, les ignorer en prétextant qu'ils étaient le fruit d'une imagination trop fertile? Ou doit-il, au contraire, tenter de comprendre la signification qu'on accordait jadis à ces phénomènes?

Des expériences surnaturelles comme les songes, les visions et les apparitions que relaient les missionnaires et les colonisateurs en Nouvelle-France méritent qu'on s'y attarde puisqu'elles faisaient partie de leur système de croyances.

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES MANIFESTATIONS VISIONNAIRES

Les manifestations visionnaires sont des phénomènes qui remontent à la nuit des temps et apparaissent dans toutes les religions. Nous regroupons sous cette dénomination trois types d'expériences surnaturelles : les visions, les songes et les apparitions. La vision est une manifestation mentale de réalités invisibles à l'homme et qui se présente à l'état de veille. Les songes surnaturels, qui sont une sous-catégorie de la vision, se produisent évidemment durant le sommeil. Les apparitions sont des manifestations tangibles d'un esprit dans notre réalité. Contrairement à la vision, elles peuvent affecter la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. Ces trois phénomènes ont pour



*Le cauchemar* de Füssli illustre bien les croyances anciennes aux incubes (démons) qui profitent du sommeil pour provoquer les cauchemars et aviver les désirs sexuels. (Johann Heinrich Füssli, *Le cauchemar*, 1781, Institute of Fine Arts, Detroit, Wikimedia Commons).

point commun de mettre en contact l'être humain avec les forces qui habitent l'au-delà, des entités bénéfiques ou maléfiques qui se manifestent ici-bas pour délivrer un message.

L'Église catholique n'a jamais nié l'existence des manifestations visionnaires, mais a toujours affiché à leur égard une attitude ambivalente qui oscillait entre la condamnation et l'approbation. Depuis l'Antiquité, des penseurs chrétiens comme Jérôme de Stridon, Augustin d'Hippone, Grégoire le Grand et Thomas d'Aquin ont réfléchi sur la nature des manifestations visionnaires. Ils ont proposé des typologies, des systèmes

de classification, afin de comprendre leurs causes et leurs fonctions, mais également pour départager les visions surnaturelles authentiques des hallucinations, les songes inspirés des rêves que pourrait causer une banale digestion difficile. Tous considéraient les manifestations visionnaires comme une voie privilégiée de Dieu et de ses émissaires pour communiquer avec les hommes. Mais elles étaient également utilisées, croyait-on, par les esprits maléfiques. Les théologiens considéraient le corps humain comme un système ouvert aux forces occultes. En effet, celles-ci avaient la capacité d'agir sur les organes et l'imagi-

nation de façon à provoquer des visions. De leur côté, les récits d'apparitions de morts posaient de sérieux problèmes théologiques, surtout en l'absence du concept de purgatoire (apparu seulement vers le XIII<sup>e</sup> siècle). Était-il possible aux défunts de sortir temporairement du paradis ou des enfers et d'apparaître aux vivants pour leur demander des prières? Ou n'était-ce pas plutôt un ange ou un démon qui prenait l'apparence d'un proche décédé? On s'expliquait mal aussi qu'un esprit puisse s'attacher obstinément à des lieux, hantant les maisons et effrayant les vivants. L'attitude du clergé à l'égard des revenants est demeurée à travers les siècles particulièrement complexe, voire ambivalente.

Aussi, cette méfiance de l'Église face à de tels phénomènes allait de pair avec son combat, depuis le III<sup>e</sup> siècle au moins, contre toutes pratiques divinatoires telles que l'interprétation des rêves (onirromancie) ou la consultation des morts (nécromancie).

Pour leur part, les missionnaires qui œuvrèrent en Nouvelle-France apportèrent dans leur bagage culturel et religieux cette conception millénaire du phénomène visionnaire.

### LES MANIFESTATIONS VISIONNAIRES EN NOUVELLE-FRANCE

L'Église de France au XVII<sup>e</sup> siècle était appelée à des changements en profondeur : ce fut la réforme catholique ou contre-réforme pour faire face à la réforme protestante. L'élite religieuse catholique d'alors était convaincue de la nécessité de convertir les protestants, de réformer le clergé, d'améliorer l'enseignement religieux de la population du royaume, puis de gagner les nations étrangères païennes au catholicisme. D'où le formidable déploiement de campagnes missionnaires dans les provinces françaises et dans les régions lointaines, en Extrême-Orient comme en Amérique. Les missionnaires se percevaient alors comme les troupes de choc de la réforme catholique, des instruments au service de Dieu pour convertir les peu-



Un matin à son réveil, Marguerite Bourgeoys voit devant elle une « grande femme habillée de blanc », la Vierge Marie. Cette vision la rassure dans sa vocation pour la Nouvelle-France. (Illustration tirée de É.-M. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada...*, tome 1, Villemarie, Chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853).

ples païens et mettre fin, répétait-on, au règne de Satan. Cet état d'esprit de conquête spirituelle laissait une large place au merveilleux et au miraculeux, à l'action de Dieu et du Diable ici-bas. Visions et songes surnaturels parsèment ainsi les écrits des missionnaires.

En Nouvelle-France, les évangélistes concevaient les manifestations visionnaires comme un dialogue entre l'au-delà et l'ici-bas. Elles apportaient à leurs bénéficiaires une connaissance des choses cachées, leur permettaient d'anticiper un événement à venir, de connaître les circonstances d'un décès,

le remède d'une maladie ou l'état spirituel d'un individu. Catherine de Saint-Augustin, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, aurait eu de nombreuses visions (la Vierge Marie, la cité mariale, les saints Michel et Joseph, Jean de Brébeuf, etc.), à tel point que le jésuite Paul Ragueneau, son biographe, la considérait comme une prophétesse digne des célèbres visionnaires du Moyen Âge. Elle « a eu, disait-il, très souvent connoissance de l'intérieur de diverses personnes », elle a reçu des révélations qui lui ont fait « connoître des choses futures & esloignées, qui sont arrivées comme elle les





Frontispice illustrant la *Vie de mère Catherine de Saint-Augustin* de Paul Ragueneau. (Bibliothèques des livres rares et collections spéciales, Université de Montréal).

avait prévu ». On lui prêtait la capacité d'intercéder auprès de Dieu en faveur d'un individu en état de damnation. Bien des évangélisateurs avaient la certitude d'être investis d'une mission divine. À un moment précis de leur vie, ils se sentaient appelés à embrasser une mission que Dieu leur offrait d'entreprendre. C'est souvent au cours d'un rêve ou lors d'une vision surnaturelle que la rupture dans le cours normal de leur existence était consommée. Ce serait par un rêve que Marie de l'Incarnation aurait appris, en 1633, sa vocation pour la Nouvelle-France. Elle racontait que la Vierge Marie et l'Enfant-Jésus lui montrèrent dans son sommeil une forêt étendue remplie de brouillard. L'année suivante, l'ursuline se

remémora la vision onirique dont elle n'avait pas compris d'abord la signification, ni la portée, réalisant finalement que Dieu lui commandait d'établir « une Maison à Jésus et à Marie » en Nouvelle-France pour évangéliser les Amérindiens. Évidemment, ces phénomènes surnaturels octroyaient à leurs bénéficiaires un grand pouvoir sur leurs pairs, surtout si les autorités religieuses reconnaissaient en ces manifestations la main de Dieu. Marie de l'Incarnation eut bien sûr à souffrir la réprobation, voire le sarcasme, des autorités religieuses de Tours pour un projet considéré d'abord comme insensé. C'est en 1635 qu'elle convainquit finalement son directeur spirituel de son élection divine au moment où

elle lui narra le rêve mystérieux dont elle avait bénéficié deux ans plus tôt. Le prêtre ne pouvait que difficilement s'opposer à ce projet, surtout s'il s'avérait venir de Dieu. L'ursuline reçut finalement les autorisations et les appuis nécessaires et put quitter la France pour fonder un couvent d'ursulines à Québec.

De la même façon, les récits de songes surnaturels et de visions dans les écrits de la Nouvelle-France légitimaient l'œuvre des missionnaires. En rapportant ces phénomènes étranges dans leurs écrits, les Jésuites ne trouvaient-ils pas un moyen efficace de convaincre les lecteurs de la nature divine de leur travail? Dans la *Relation* de 1650, par exemple, Jérôme Lalemant affirmait qu'un ange accompagnait parfois le jésuite Charles Garnier lorsqu'il assistait les moribonds autochtones : « Des sauvages qu'il alloit assister à l'heure de la mort l'ont vu accompagné d'un jeune homme, disoient-ils, d'une rare beauté et d'un éclat majestueux, qui se tenoit à son costé [...] ». La présence angélique, visible seulement des Autochtones à en croire le chroniqueur, entourait la conversion du moribond d'une aura de sacralité.

Or, les autorités religieuses se méfiaient de l'ascendance morale et spirituelle des visionnaires sur la société. Évêques et curés ont toujours cherché à contrôler ces expériences surnaturelles pour en limiter les possibles débordements. En 1691, Marguerite Tardy, sœur de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, affirmait recevoir des révélations d'une religieuse du purgatoire qui l'enjoignait de réformer les communautés de la ville. Elle gagna à son projet plusieurs de ses consœurs, mais aussi des sulpiciens et quelques hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Les conspirateurs tentèrent de démettre Marguerite Bourgeoys et François Dollier de Casson du supérieurat de leur communauté respective. Ils voulurent fusionner les communautés religieuses de Montréal en une seule et influencer l'évêque de Québec pour qu'il excommunie le gouver-

neur Louis de Buade, comte de Frontenac, qu'ils considéraient comme un grand pécheur. Cette crise mystique fut bien prête d'avoir des incidences graves dans la sphère politique. Il fallut toute la diligence et la fermeté de Louis Tronson, supérieur des Sulpiciens de Paris, pour briser la cabale. La visionnaire et ses émules sulpiciens furent rappelés en France.

L'étude des visions et des songes surnaturels donne accès aux historiens à l'intériorité des missionnaires, nous fait comprendre leurs attentes, leurs angoisses et leurs espérances. Parfois, ces phénomènes surnaturels rassurent l'individu dans un moment de détresse psychologique ou spirituelle. Accusé de propager une maladie qui décimait les Hurons, Jean de Brébeuf dut plaider son innocence, le 17 janvier 1641, devant une assemblée huronne; il en allait de sa vie et de celle de ses compagnons. La veille, il fit un songe mystérieux qu'il narrait ainsi : « j'avais l'impression que j'étais avec le bienheureux P[ère] Coton, qui me dit devoir le lendemain plaider devant les juges; et je lui dis alors que moi aussi, dans les jours prochains, j'aurais à plaider [...] ». Assuré de la visite de Pierre Coton (célèbre prédicateur jésuite, décédé en 1626), Brébeuf tire de ce rêve une leçon qui le rassure : « Me réveillant, j'estimai que le bienheureux Père me serait propice et m'aiderait à plaider ma cause ».

### L'ACTION DU DIABLE EN NOUVELLE-FRANCE

En venant en Amérique, les missionnaires avaient la conviction profonde d'œuvrer à la destruction de l'empire de Satan et d'étendre le royaume de Dieu. Leurs écrits témoignent de cette lutte spirituelle contre l'esprit du mal. Les démons usaient des visions, des songes et des apparitions pour détruire l'œuvre missionnaire : ils suscitaient l'effroi, alimentaient les désirs, brouillaient les repères de l'imagination. Par exemple, le Diable serait apparu une nuit à Marie de l'Incarnation à Tours, au pied de son lit, lui montrant « sa langue longue et épouvanta-

ble ». Jean de Brébeuf crut voir des démons sous la forme de quatre énormes chiens qui le surveillaient quotidiennement, assis « derrière le pignon de la maisonnette » de la mission de Sainte-Marie au cœur de la Huronie.

Satan est un maître en illusion qui s'amuse aux dépens des religieux, leur faisant « prendre le faux pour le vrai, et leur faisant croire que ce qui est vrai est faux ». Paul Ragueneau affirmait que les démons sont apparus maintes fois à Catherine de Saint-Augustin « dans l'apparence de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de l'Ange-Gardien, de son Conducteur celeste le Pere de Brébeuf, de ses Directeurs & Confesseurs, pour la surprendre enfin, s'ils eussent pû [...] ». En brouillant la réalité, en effaçant tout point de repère, le Diable éprouvait les vertus des religieux, les incitait pernicieusement au péché.

Enfin, les sources de la Nouvelle-France rapportent des phénomènes inquiétants dont il était difficile pour les religieux d'expliquer l'origine ou la cause. Les jésuites, par exemple, durent exorciser, en 1660, la demeure de Robert Giffard infestée par des esprits. L'hospitalière de Montréal Marie Morin raconte, pour sa part, que leur couvent était hanté par un « mechant esprit qui courût la nuit d'une plasse a l'autre, tantots comme un homme sans teste qui marchèt dans le dernier estage de fenestre en fenestre, une grosse chandelle en sa main ». Les phénomènes de hantise dans les sources de la Nouvelle-France témoignent de la vivacité des croyances aux revenants issues de traditions populaires et que partageait bien volontiers le clergé colonial.

Bref, les manifestations visionnaires faisaient partie des croyances religieuses des évangélistes. Elles leur permettaient de donner un sens à leur apostolat et à leurs sacrifices quotidiens. Leur



Louis Tronson, troisième supérieur des Prêtres de Saint-Sulpice de Paris. Le sulpicien se méfiait des manifestations surnaturelles. Son attitude illustre les changements de mentalité du clergé à l'égard des mystiques et des dévots en France, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. (Tiré de Louis Bertrand (éd.), *Correspondance de M. Louis Tronson, troisième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice*, tome 1, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1904).

étude nous fait découvrir l'univers intérieur des missionnaires, nous révèle leurs désirs, leurs attentes, leurs peurs. Le rôle de l'historien n'est pas de juger la véracité ou la fausseté des visions, des songes et des apparitions, mais de comprendre la nature de ces croyances et le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire coloniale. ■

**Stéphan Martel est historien et archiviste au Musée Marguerite-Bourgeoys.**

#### Pour en savoir plus :

Dominique Deslandres. *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 2003, 633 p.

Stéphan Martel. *Providence divine et diable trompeur : représentations des manifestations visionnaires chez les religieux et les religieuses en Nouvelle-France (de 1612 à 1724)*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2004, 198-XLVII p.